



APPEL À PROJET EXPOSITIONS

**La Criée – Salle d'exposition
Ars-en-Ré (17)**

Dans le cadre de l'ouverture d'une salle d'exposition dédiée aux arts plastiques sur l'Ile de Ré, la Communauté de communes de l'île de Ré lance un appel à projet pour la programmation 2027, à destination d'artistes, professionnels, émergents ou amateurs, souhaitant exposer des œuvres sous la thématique :

« ENTRE TERRE ET MER »

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA SALLE D'EXPOSITION « LA CRIEE »

Depuis 2018, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré développe une politique culturelle en faveur de la création et de la diffusion artistiques, ayant à cœur de rendre la culture accessible à tous les rétais.

Cette dynamique se concrétise :

- Par l'accompagnement subventionné des associations de musique, de photographie, d'arts plastiques, de festivals,
- Par la gestion de la salle de cinéma et de spectacle vivant « La Maline »,
- Et aujourd'hui par l'ouverture d'un espace dédié aux arts plastiques « La Criée », qui trouve son encrage sur le Quai de la Criée à Ars-en-Ré, au cœur d'un bâtiment réhabilité à l'aspect bois brûlé, inspiré des codes architecturaux des anciens chantiers navals.

La salle d'exposition La Criée se distingue par :

- Sa mission de service public et d'éveil artistique à destination de la population (médiation scolaire, inclusion des publics éloignés ou en situation de handicap, etc.),
- Le fait qu'elle ne soit pas un espace de vente,
- La pluralité des arts mis en lumière : photographie, dessin, sculpture, peinture, vidéo, céramique, etc.

La Criée se veut un espace d'évasion, d'éveil et d'ouverture aux arts, mais également de création, de médiation et de diffusion par le biais :

- D'expositions d'œuvres
- D'accueils d'artistes en résidence
- De projets d'éveil artistique (public, écoles, structures jeunesse...)

La Criée se veut un pont entre les artistes et les publics, favorisant l'appropriation de la création contemporaine par tous, les habitants étant invités à s'impliquer activement dans le processus créatif, enrichissant leur expérience culturelle et contribuant à la dynamique artistique locale.

Ouverte toute l'année, l'accueil de la Criée est assuré par une chargée d'accueil et de programmation de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré.

Objet de l'appel à projet – Thématique

Les propositions d'expositions devront s'inscrire dans la philosophie du lieu et être en résonnance avec sa situation environnementale «entre Terre et Mer», ouvrant des perspectives sur les enjeux liés à la sauvegarde et à la transmission du territoire : paysages, mémoire maritime, biodiversité, modes de vie, habitants, etc.

Programmation 2027

La programmation s'articulera autour d'expositions d'œuvres au rythme des périodes suivantes :

- | | |
|---|---------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Mai-juin-juillet 2027
(Du 03/05/27 au 28/07/27)• Août-septembre-octobre 2027
(Du 02/08/27 au 31/10/27) | EXPOSITION 1 |
| | EXPOSITION 2 |

Profils recherchés

- Artistes professionnels (confirmés, émergents, amateurs) ou collectifs, compagnies, associations, inscrits dans une démarche contemporaine
- Discipline : arts plastiques et visuels, création numérique, photographie, sculpture, etc.
- Intérêt démontré pour les questions environnementales, territoriales ou sociales.
- Expérience du travail avec le public appréciée.

Caractéristiques techniques du lieu

- Surface au sol de l'espace d'exposition : 55m²
- Nature du sol : béton
- Système d'accrochage
- Système d'éclairage à orientation ajustable
- Supports de présentation : socles blancs

Soutien technique : à prévoir en concertation avec l'artiste.

Conditions matérielles et financières

Les estimatifs concernant les expositions sont basés sur le référentiel ASTRE pour la rémunération artistique en Nouvelle-Aquitaine.

Aucune vente ne sera possible sur place.

EXPOSITIONS

- **Le droit de représentation versé à l'artiste pour trois mois d'exposition**

Les droits s'élèvent à, en brut pour trois mois 2 970.00 €

- **Accrochage des œuvres = montage/démontage**

Dans le cas d'une activité de montage spécifique par l'artiste, les forfaits suivants sont applicables :

La journée : 23 x smic horaire brut 273.24 €
La demi-journée : 14 x smic horaire brut 166.32 €

- **Rencontres publiques**

2 types de rencontres publiques sont envisageables :

Participation à un débat ou une discussion publique sur son travail ou son activité.
27 x smic horaire brut la demi-journée 320.76 €

Présence requise et active de l'artiste à un temps public sans intervention préparée,
comme une présence au vernissage
13 x smic horaire brut = 154.44 €

- **Transport des œuvres** : un devis sera à soumettre à validation de l'organisateur.

Candidature

Le dossier doit comprendre :

- 1 **note d'intention** en lien avec la thématique (2 à 3 pages) et de positionnement sur l'une des périodes proposées
- 1 **portfolio** représentatif du travail (5 à 10 visuels pour un poids de fichier maximum de 5 Mo)
- 1 **CV artistique** (expositions, résidences, publications)
- 1 **fiche technique** (besoins matériels, logistiques)
- 1 **justificatif de statut professionnel uniquement pour les artistes professionnels** (numéro SIRET)

Les candidatures sont à adresser **avant le 13 mars 2026** :

Par courriel : **lacriee@cc-iledere.fr**

Ou par voie postale : Communauté de Communes de l'Île de Ré
Pôle Services à la Population / Service Vie Associative
3 Rue du Père Ignace 17410 Saint-Martin-de-Ré

Etude des candidatures

Les candidatures seront examinées par une commission de programmation composée d'élus locaux, d'institutions, de partenaires culturels.

Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- **Qualité artistique et cohérence avec la thématique « Entre terre et mer » ;**
- **Pertinence des propositions** au regard des orientations culturelles du lieu ;
- **Faisabilité technique et logistique** ;
- **Capacité du projet à impliquer et rencontrer les publics** (exemple : en cas de vernissage avec intervention non préparée).

Les étapes

- **Publication de l'AAP** : 15 décembre 2025
- **Date limite de dépôt des candidatures** : 13 mars 2026
- **Commission de programmation** : à compter du 30 avril 2026
- **Annonce auprès des candidats retenus** : au plus tard le 30 mai 2026

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes de l'île de Ré
Pôle services à la population
Service Vie Associative

Christine RIDEAU, chargée d'accueil et de programmation
06 49 73 37 25 ou laciee@cc-iledere.fr

Océane DI MASCIO, directrice du service vie associative
oceane.di-mascio@cc-iledere.fr



ANNEXES PLAN ET PERSPECTIVES DE « LA CRIEE »

